



*Section de Bordeaux-Bayonne-Midi Pyrénées*

## **DECLARATION PREALABLE CAPL TAM 2017 du 15/12/2016**

Monsieur le Président,

Les CAPL d'aujourd'hui nous donnent des indications, par le biais des résidences sollicitées et du nombre de demandes de mutation déposées, sur le bien-être des personnels dans les services.

D'ailleurs, ce dernier critère figure parmi les données qui sont prises en compte par le médecin de prévention pour objectiver les troubles psycho-sociaux qui lui sont signalés.

À cet égard, le nombre de demandes de mutations émanant des agents du CSRH bat tous les records et culmine à 53 si on enlève les radiations.

Ces demandes concernent toutes les catégories et des agents dont l'implication et le professionnalisme n'est plus à démontrer.

À croire que les personnels de ce service n'ont pas été rassurés par les mesures annoncées à la sortie du groupe de travail national et de la conférence de gestion du 15 novembre, quelle bande d'ingrats !

Ce gâchis humain est le fruit de l'inconséquence de l'administration qui dans ce dossier comme dans tant d'autres se sert de la santé des agents comme variable d'ajustement pour mener à mal ces réorganisations.

Comment voulez-vous que les agents se sentent bien dans leur service alors qu'on les a dotés d'un outil de travail mal adapté, que leurs revendications en termes d'effectifs ne sont pas entendues ou qu'on les expose à des ambiances thermiques non conformes et pathogènes ?

Emblème de cette inconséquence, la gestion du dossier « carte Cybèle » et de ses CGU imposées par CERTINOMIS et pour lesquelles la Direction Générale n'a rien trouvé à redire alors qu'elles remettent en cause les principes juridiques du contrat et l'indépendance du fonctionnaire obligé de contracter avec une société privée.

La CGT ne s'assiera jamais sur ces principes qu'elle a contribué à édifier à la sortie de la Guerre et qui nous évitent encore aujourd'hui les errements que l'administration française a connu pendant l'occupation.

Comment entamer cette CAPL sans évoquer les possibilités de mutation qui se réduisent comme peau de chagrin pour les agents du fait des multiples réorganisations liées au PSD.

On peut d'ailleurs s'interroger sur la valeur d'un tableau de mutation dans un contexte où des dizaines d'agents bénéficient de priorité de mutation du fait des fermetures dont le nombre pour la DI de Bordeaux fait de vous le lauréat de tous les directeurs.

Il faut dire que lors du dernier CTSD vous avez passé la surmultipliée en faisant litière de la jurisprudence du juge administratif de Bordeaux pour la fermeture de la RR de Toulouse et en proposant pour avis un service, la RI de Bordeaux, dont le poste comptable n'a pas encore été créé.

Par très loyal tout cela pour vos camarades des autres DI qui respectent les règles de la course vers la plus belle place au soleil.

On espère que le trophée sera à la hauteur de la prise de risque !

La CGT sûre de son action, qui ne souffre d'aucune compromission, profite de cette CAPL pour vous souhaiter de bonnes fêtes ainsi qu'à tous les personnels qui œuvrent au maintien du paritarisme dans les préparations des dossiers et dans la rédaction des actes qui suivent les séances; pour autant soyez convaincu qu'en 2017 notre combativité sera intacte pour agir par tous les moyens possibles pour préserver les missions de la douane et les conditions de travail des agents.